

DOSSIER

PARCOURS COMMENTÉ ET IMAGE

« Parcours commenté et image ». Texte introductif
Béatrice Chaudet, Claire Guiu, François Madoré, p. 59-60

Les sciences sociales et la photographie
Sylvain Maresca, Michaël Meyer, p. 61-65

*Parcours commenté et enquête photographique : quel type d'image pour
montrer le genre dans l'espace public ?*
Érika Flahault, p. 67-73

La coprésence en situation de déplacement saisie par les parcours commentés
Théo Fort-Jacques, p. 75-81

Béatrice Chaudet**Claire Guiu****François Madoré**

ESO NANTES - UMR 6590

CNRS - UNIVERSITÉ DE NANTES

Ce dossier de la revue *ESO Travaux et documents* réunit trois textes écrits suite à l'organisation, au cours de l'année 2015-2016, d'un cycle de séminaires organisé par le laboratoire ESO Nantes sur le thème « Parcours commenté et image ». Quatre séances ont rythmé ce cycle à visée méthodologique, où il s'agissait de questionner le recours, dans les travaux menés en sciences sociales et humaines, à des méthodes centrées sur l'utilisation d'approches qualitatives et participatives. Certaines portent sur l'usage de la photographie, qu'il s'agisse de photos prises par l'enquêteur mais plus encore de la mobilisation par l'enquêté d'un matériel photographique, d'autres sur le parcours commenté, où le chercheur suit l'enquêté dans un itinéraire. Ces deux approches s'apparient assez aisément, l'enquêté pouvant être amené à commenter, au profit de l'enquêteur, un parcours qu'il a photographié.

La place de la photographie comme médiateur pour accéder à une réalité spatiale ou sociale ne va de soi dans les disciplines qui composent les Sciences humaines et sociales, où d'autres méthodes paraissent plus légitimes scientifiquement, comme la carte et l'enquête par questionnaire ou entretien. La carte notamment a eu tendance à s'imposer comme production iconographique préférentielle en géographie, tant elle semble consubstantielle à une discipline qui s'est donnée pour principe de base de mieux comprendre les lois structurant l'espace. Mais la réalité géographique reposant fondamentalement sur une médiation socio-spatiale, la palette d'outils et de méthodes pour accéder à toutes les dimensions des représentations géographiques s'est élargie. La photographie (en tant que note, embrayeur de parole ou illustration), les parcours commentés, l'entretien ou l'observation sont ainsi progressivement apparus comme des moyens tout aussi légitimes que la sémiologie (carto)graphique pour accéder à/ou représenter la réalité géographique. Ces méthodes apparaissent

même idoines pour décrypter des faces cachées de cette réalité, tant elles permettent de révéler les perceptions et représentations spatiales, dans une dimension phénoménologique des sociétés et de leurs interactions avec les territoires vécus.

Si ce dossier est constitué de trois contributions, sept présentations de travaux ont animé le séminaire « Parcours commenté et image ». Celles-ci proviennent de trois champs disciplinaires : géographie, aménagement-urbanisme et architecture, sociologie. Le 14 décembre 2015, Érika Flahault (sociologue, université du Maine, ESO Le Mans) a présenté sa recherche exploratoire portée par l'interrogation suivante « le genre est-il soluble dans les alternatives sociales ? », en mobilisant un protocole photographique élaboré à la faveur de la tenue de l'école thématique CNRS, *Mob'Humain'Nip* (ESO, Rezé, septembre 2014). Lors de la séance du 8 février 2016, Sylvain Maresca (sociologue, université de Nantes, CENS) est revenu sur les usages possibles des images dans les sciences sociales à partir du *Précis de photographie à l'usage des sociologues*, ouvrage qu'il a publié en collaboration avec Michaël Meyer. Puis Élise Geisler (architecte-paysagiste, Agrocampus Ouest, ESO Angers) a exposé les différents types d'entretiens « en marche » utilisés notamment en sociologie urbaine (itinéraires-récits, parcours commentés...), en présentant un cas d'étude précis autour de parcours sonores dans des éco-quartiers allemands. Au cours de la séance du 18 avril 2016, Julie Gangneux (architecture-urbaniste, université de Nantes, ESO Nantes) a discuté de l'articulation entre photographie et parcours (démarche d'observation du chercheur et parcours commentés par les usagers) dans le cadre de l'agglomération de Conakry (travail de thèse en cours). Quant à Théo Fort-Jacques (géographe-aménageur, chercheur-enseignant à l'École nationale supérieure d'Architecture de Bretagne), il a questionné l'intérêt de la méthode du parcours commenté pour saisir les ressorts et enjeux géographiques

des pratiques de déplacement au sein des espaces publics, avec une application aux espaces du métro à Paris. Enfin, le 5 juillet 2016, Béatrice Chaudet (géographe, université de Nantes, ESO Nantes) s'est interrogée sur l'usage de la photographie en géographie sociale, tandis que Cécile Gérard et Marine Resson (géographe et sociologue au Conseil de développement de la CARENE, Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire) sont revenues sur l'usage du parcours photographique dans l'évaluation participative du contrat de ville de l'agglomération nazairienne.

Sylvain Maresca

CENS - FR 3706

UNIVERSITÉ DE NANTES - CNRS

Michaël Meyer

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Les dernières années ont vu se multiplier en France les initiatives académiques (colloques, numéros spéciaux de revues) visant à discuter de l'intérêt des images dans les enquêtes de sciences sociales¹. C'est un signe de ce que l'on pourrait prendre pour un « tournant visuel » dans les sciences sociales, qui transparaît également dans la création de nouvelles revues, le plus souvent en ligne : *Images du travail*, *travail des images*, *Revue française des méthodes visuelles* (à paraître prochainement).

Cependant, quand on y regarde de près, on se rend compte que beaucoup de ces débats ont porté et portent encore davantage sur des questions de principe que sur la discussion d'expérimentations concrètes. On s'y interroge sur la fiabilité des images, sur leur pertinence relative par rapport au texte, etc. La tradition philosophique est largement mise à contribution, ce qui explique probablement pour une part que le scepticisme l'emporte. Comme l'affirmait Margaret Mead à propos de l'anthropologie, nous évoluons dans des disciplines dominées par le verbe (« *discipline of words* »).

Au-delà des cénacles dans lesquels on débat ces questions de principe, persiste une forme largement répandue de désintérêt, qui ressort par exemple à la lecture des principaux manuels consacrés à l'observation en sociologie. La possibilité d'utiliser la photographie (ou la vidéo) n'y est pas mentionnée ou alors expédiée en deux lignes. Certains n'y voient rien de spécifique. D'autres pointent les difficultés de codage de ce type de matériau, qui tirerait « vers l'esthétique, la pluralité de détails », ou encore les limites d'échan-

tillonnage. On trouve ici à l'œuvre la référence écrasante aux statistiques qui, seules, confèreraient de la scientificité à nos disciplines. C'est d'ailleurs ce critère d'évaluation qui a contribué directement, au début du XXe siècle, à la disparition des photographies dans les revues américaines de sociologie au profit des tableaux statistiques.

Le contraste est frappant entre ce rejet ou pour le moins cette réticence, et l'effort d'évaluation que déploient des disciplines proches comme la géographie humaine pour tester la pertinence des méthodes visuelles à partir des résultats obtenus dans de nombreuses recherches de terrain. Par exemple, Nicolas Le Corre, Solenn Le Berre, Louis Brigand et Ingrid Peuziat, ont compilé 1047 publications relatives aux méthodes d'étude de la fréquentation des espaces littoraux, marins et insulaires (Le Corre, Le Berre, Brigand, Peuziat, 2012). Il en ressortait que l'utilisation de la photographie ou de la vidéo avait déjà été validée par certaines équipes scientifiques, mais demandait à être « affinée et testée » sur d'autres terrains. En clair, il s'agit d'un outil qui ne demande qu'à être amélioré.

Par ailleurs, alors qu'un nombre croissant de chercheurs produisent des images au cours de leurs recherches de terrain, très peu en publient, pour des raisons qui semblent tenir d'abord à des contraintes financières et juridiques, mais qui révèlent surtout une culture axée sur le texte. Imaginerait-on des articles de biologie ou de physique sans les illustrations qui en montrent les dispositifs expérimentaux ou les observations effectuées ? Dans les sciences dures, l'économie des publications s'est mise au service des nécessités iconographiques (avec les dérives mercantiles que l'on sait) parce que la publication des images y constitue une priorité.

C'est finalement dans le domaine des études de sociologie urbaine que l'utilisation des images et leur insertion dans les publications paraissent les plus

1- Voir les numéros spéciaux du *Journal des anthropologues*, n° 80-81, 2000 : Questions d'optiques. Aperçus sur les relations entre la photographie et les sciences sociales ; d'*Ethnologie française*, XXXVII, 2007-1 : Arrêts sur images. Photographie et anthropologie ; de la revue *L'Homme*, n° 198-199, avril-sept. 2011 : De l'anthropologie visuelle ; et dernier en date : *L'Année sociologique*, vol. 65, n° 1, 2015 : Sociologies visuelles.

poussées, en lien, semble-t-il, avec la culture très visuelle des architectes, urbanistes et géographes avec qui sont amenés à collaborer les sociologues et anthropologues qui travaillent sur ces questions². Lorsque des occasions de partager les expériences de recherche avec les images sont offertes, les sociologues sont fréquemment surpris des méthodes innovantes adoptées pour étudier des objets ou des phénomènes proches de ceux qui les intéressent³. Là encore, c'est une question de culture de la discipline.

Or qui dit culture, dit apprentissage. L'utilisation des images fait l'objet d'une formation spécifique dans les cursus d'architecture ou d'urbanisme, de même que dans les études médicales (en radiologie par exemple). L'opposé, l'absence de manuels pratiques est frappante en sociologie. On en trouve quelques-uns en anglais, mais finalement assez peu, et aucun en français. C'est pourquoi nous nous sommes attelés à combler ce manque (Maresca, Meyer, 2013). Il nous semble en effet que l'intérêt à utiliser des images dans les sciences sociales doit être évalué sur pièces, à partir des travaux existants dont on pourrait discuter les apports et les limites, auxquels on pourrait suggérer des améliorations, des prolongements. Encore faut-il que ces essais se multiplient, s'outillent et s'échangent. Les sciences dures n'ont pas fait autrement, expérimentant depuis des décennies et même des siècles des méthodes pour les améliorer et en repousser les limites. Nos collègues biologistes ou physiciens n'ont pas une foi aveugle dans les images, bien au contraire ils s'en méfient. Mais ils ont appris à en maîtriser les biais, ce qui leur permet de ne pas s'en priver.

L'enjeu n'est pas de substituer les images aux textes, comme le laisseraient supposer trop de débats théoriques qui opposent les unes aux autres, mais de les enrichir mutuellement chaque fois que c'est possible et pertinent. Il y a des domaines et des thèmes de recherche qui ne se prêtent nullement à la production ou l'utilisation d'images, et c'est très bien ainsi.

2- Voir en particulier le carnet de recherche *Photographier la ville*. En ligne : <http://photographierlaville.hypotheses.org/> – consulté le 30 mai 2016.

3- C'est l'un des constats tirés par exemple du colloque *Le territoire des images. Méthodes visuelles et analyse des modes contemporains de l'habiter*, organisé par Michaël Meyer à l'Université de Lausanne en juin 2014.

Nous ne présenterons pas ici un résumé de notre livre, mais seulement ses grandes lignes. Nous développerons les principaux usages possibles de la photographie dans les enquêtes sociologiques (la sociologie avec des images), avec divers prolongements vers les travaux de géographes ; puis plus rapidement les questions de publication et de restitution (la sociologie en images).

Quant à la sociologie des images : soulignons simplement son intérêt si l'on considère l'importance acquise par les représentations visuelles dans les phénomènes sociaux, en particulier dans la représentation des espaces humains ou « naturels ». Il y a là tout un pan de recherches à développer sur lequel nous ne nous étendrons pas.

I- LES USAGES DE LA PHOTOGRAPHIE DANS LES ENQUÊTES DE TERRAIN

Densifier, systématiser les observations

John Collier expliquait que souvent, au tout début d'une enquête de terrain, nous n'en savons pas assez pour structurer et limiter nos perceptions. Les enregistrements photographiques (ou filmiques), qui permettent de fixer tout ce que l'on voit, surtout quand nous ne savons pas à l'avance de quoi il retourne, comment ça marche, à quoi ça sert, qui fait quoi, offrent une approximation assez proche de notre expérience première et, par la suite, nous souhaitons transporter cette authenticité photographique depuis le terrain jusque dans nos analyses (Collier, Collier Jr, 1986).

Grâce à la photographie, il est possible d'engager un inventaire détaillé de lieux, d'objets (ce que John Collier nommait un « *cultural inventory* »); des gestes et manières de faire (pensons aux séries photographiques rapportées de Bali par Bateson et Mead (1942)) ou encore de décrire des interactions entre les individus.

Ce type d'enregistrements visuels (photos ou films) a beaucoup servi aux principaux auteurs des théories :

- sur la communication non verbale, c'est-à-dire tout ce qui passe par les mimiques, les expressions, les gestes (Hall, 1984);
- sur les relations spatiales entre les individus, en particulier dans les espaces publics (Birdwhistell, 1952).

Deux réserves ou limites peuvent toutefois être formulées. Photographier ou filmer sur le terrain engage une posture d'observation, qui s'inscrit dans une approche descriptive. Si l'on pratique une sociologie sans observation (questionnaires, entretiens...), on peut ne pas y trouver le moindre intérêt.

La photographie enregistre des traces du visible et uniquement du visible.

Observer en plusieurs temps

Ultérieurement, l'examen au calme des images (fixes ou animées) permet de remarquer des choses passées inaperçues, de découvrir des détails, de compléter la description première faite in situ, etc.

Procéder ainsi se révèle particulièrement utile lorsque l'observation est commandée par des impératifs temporels que l'enquêteur ne maîtrise pas : événements politiques, spectacles, manifestations rituelles, etc. Dans ce sens, la ville, ses interactions multiples et ses transformations rapides ont constitué des terrains favorables et fréquemment investis au moyen d'images.

Par exemple, à la fin des années 1970, William H. White a utilisé la vidéo pour observer de près la façon dont les gens occupaient les espaces publics entre les immeubles du centre de New York. Recours au *time-lapse*, aux comptages, aux statistiques (White, 1980).

Au début des années 1990, Charles S. Suchar a affiné durant trois ans une analyse de la gentrification de Chicago, en recourant à des scénarios de prises de vue (*shooting scripts*) qui lui permettaient de documenter de façon systématique les transformations matérielles et sociales des quartiers étudiés (Suchar, 1997).

Dans son étude sur la planification urbaine dans trois métropoles africaines, Jérôme Chenal a photographié systématiquement les modes d'occupation de la rue, ses contraintes, la population présente dans l'espace public (notamment les femmes). Il en a tiré des statistiques qu'il aurait été difficile d'obtenir autrement (Chenal, 2013).

3- Autres extensions dans le temps

La prise de vues peut servir à des fins de mémoire ou d'étude des évolutions lentes, par exemple sur des années. Cette utilisation rejoint celle des géographes ou des archéologues.

Malcolm Collier a ainsi photographié une vallée du Nouveau-Mexique depuis le même rocher sur une période de 18 ans afin de visualiser et de mesurer comment se partageait l'occupation des sols entre les Hispaniques et les Anglo-américains.

Le sociologue Jerome Krase a conduit en images des enquêtes sur la gentrification à New York, Los Angeles et Cracovie (Krase, 2007). La multiplication des contextes et des moments mis en images lui a permis de développer une analyse visuelle renouvelée de la gentrification par rapport à celle proposée par Suchar.

Initié par le Plan Rhône, à la suite de la grande crue de 2003, le Projet Rhodanie a réalisé un inventaire photographique des rives du fleuve telles qu'elles ont été reprises par la nature ou réaménagées par les riverains; les photographies ont été prises entre 2008 et 2014 depuis une nacelle mobile par le photographe Bertrand Stofleth (2014).

D'autres réalisations du même type mettent en œuvre de la photographie aérienne depuis des avions ou désormais des drones, mais également depuis des cerfs-volants⁴.

Impliquer des informateurs

Les personnes photographiées ne demandent souvent qu'à réagir aux photos prises d'elles et à faire connaître ce qu'elles en pensent. Les photos ou les films font parler. Il est donc possible d'utiliser cette ressource intentionnellement : c'est ce qu'on appelle la « photo stimulation » (« *photo elicitation* », en anglais).

Ici, traces visuelles et discours se complètent : l'image opère alors comme un mode de représentation confronté aux représentations des indigènes. L'enquêteur donne une forme au regard qu'il porte sur eux et cette forme, il la soumet à son tour à leur vision. De cet échange, il tire en retour des informations supplémentaires. Qu'il recueille des confirmations ou des réfutations, les unes et les autres lui sont également profitables.

4- « Comment évaluer concrètement ces changements [le passage d'un habitat majoritairement précaire à un habitat en dur] survenus pour certains en quelques mois, alors que plans et autres schémas font cruellement défaut en Mauritanie en général et à Nouakchott en particulier (...) ? » (Bosselut, Broquère, Choplin, Nancy, 2009).

Pour aller plus loin dans le même sens, la « photographie participative » confie aux enquêtés le soin de produire eux-mêmes des photographies.

Dans le cadre de leur enquête sur la propreté des rues dans plusieurs villes en France, au Maroc et au Sénégal, Christian Guinchard, Jean-François Havard et Laetitia Ogorzelec ont confié des appareils aux habitants en leur demandant de photographier ce qui leur apparaissait sale dans les rues afin d'explicitier leur conception de la propreté dans l'espace public (Guinchard, Havard, Ogorzelec, 2012).

L'enquête d'Éva Bigando dans la périphérie de Bordeaux sur la perception du paysage par ceux qui l'habitent au quotidien (le paysage le plus représentatif, celui qui compte le plus pour eux, ce qui les gêne le plus dans le paysage environnant, ce qui a changé, ce qui va changer) a reposé sur des prises de vue par les intéressés et la photo stimulation (Bigando, 2013).

II- RESTITUTION EN IMAGES ?

Les photos réalisées par le chercheur ne sont pas forcément immédiatement intelligibles pour le lecteur, qui n'a ni la même expérience ni le recul d'un temps souvent long d'analyse. Le sociologue doit donc s'efforcer de « traduire » le contenu de ses images, comme il le fait pour l'ensemble des données empiriques qu'il restitue dans son étude. Cela passe par une mise en forme spécifique.

Il peut s'agir de présenter les photos sous la forme de séries. On peut également leur apporter des ajouts graphiques pour y souligner les éléments importants. Parfois, un traitement informatique peut se révéler pertinent.

On peut même aller parfois jusqu'à s'affranchir de la photographie d'origine pour en tirer un schéma centré sur les éléments analysés.

Au-delà demeure la question de la publication des images. Les éditeurs, les responsables de revues de sciences sociales sont peu enclins à intégrer des photos dans les textes qu'ils éditent. Il semble difficile d'échapper à l'alternative suivante: soit publier des textes savants avec peu ou pas d'images, soit publier des images sous une forme non académique⁵.

L'essor d'Internet et des supports multimédias commence peut-être à offrir de nouvelles perspectives pour sortir des limitations de la forme-livre: revues en ligne qui intègrent des images, voire qui en favorisent la publication (*ethnographiques.org*); livres doublés par un site internet⁶; sites ou blogs de chercheurs (particulièrement nombreux sur la plateforme *hypotheses.org*); banques de données visuelles, etc.

Bref, nous sommes dans une phase d'innovations multiples dont on peut espérer qu'elles donneront à la fois plus de place et davantage de crédibilité aux images dans les sciences sociales.

5- Voir l'exemple du livre photographique de l'ethnologue Anne Jarrigeon sur le quartier Gerland de Lyon (2012).

6- Voir l'exemple pionnier du livre de Bruno Latour (avec Émilie Hermant), *Paris ville invisible* (2009), et son extension en ligne : <http://www.bruno-latour.fr/virtual/index.html> – consulté le 30 mai 2016 ; ou celui de l'atlas publié par Wolfgang Scheppe, *Migropolis – Venice/Atlas of Global Situation* (2009), et sa déclinaison en ligne : <http://www.migropolis.com> (consulté le 30 mai 2016).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BATESON Gregory, MEAD Margaret, 1942, *Balinese Character: A Photographic Analysis*, New York Academy of Sciences.
- BIGANDO Éva, 2013, « De l'usage de la photo elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien: retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeog: European Journal of Geography*. En ligne: <http://cybergeog.revues.org/25919> – consulté le 30 mai 2016.
- BIRDWHISTELL Ray, 1952, *Introduction to Kinesics*, University of Pennsylvania Press. Pour une présentation en français: Yves WINKIN (dir.), *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 1981.
- BOSSELUT Benjamin, BROQUÈRE Marion, CHOPLIN Armelle, NANCY Simon, 2009, « La ville du Sud en temps réel. De l'utilité de la photographie aérienne sous cerf-volant dans les études urbaines », *EchoGéo*, n° 9, juin-août 2009. En ligne: <https://echogeo.revues.org/11305> – consulté le 30 mai 2016.
- CHENAL Jérôme, 2013, *La ville ouest-africaine. Modèles de planification de l'espace urbain*, Genève, Métispress.
- COLLIER John, COLLIER Malcolm, 1986, *Visual Anthropology. Photography as a Research Method*, Albuquerque, University of New Mexico Press (première édition parue en 1967).
- GUINCHARD Christian, HAVARD Jean-François, OGORZELEC Laëtitia, 2012, *Concertation et coproduction de la propriété des rues: Terrains comparés à Mulhouse et Besançon (France), Rufisque (Sénégal) et Mohammedia (Maroc)*. En ligne: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00908517/document> – consulté le 30 mai 2016.
- JARRIGEON Anne, 2012, *Gerland, État de lieux*, Lyon, ENS Éditions.
- HALL Edward T., 1984, *Le langage silencieux*, Paris, Seuil, 1984 (titre original paru en 1959).
- KRASE Jerome, 2007, « Visualisation du changement urbain », *Sociétés*, n° 95, pp. 65-87.
- LATOUR Bruno (avec Émilie HERMANT), 2009, *Paris ville invisible*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond-La Découverte.
- LE CORRE Nicolas, LE BERRE Solenn, BRIGAND Louis, PEUZIAT Ingrid, 2012, « Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires? De l'état de l'art à une recherche prospective de la recherche », *EchoGéo*, n° 19, janvier-mars. En ligne: <https://echogeo.revues.org/12749> – consulté le 30 mai 2016.
- MARESCA Sylvain, MEYER Michaël, 2013, *Précis de photographie à l'usage des sociologues*, Rennes, PUR.
- SCHEPPE Wolfgang, 2009, *Migropolis – Venice/Atlas of Global Situation*, Hatje Cantz.
- STOFLETH Bertrand, 2014, *Rhodanie. De Pont-Saint-Esprit à la mer Méditerranée*, Lyon, Éditions 205.
- SUCHAR Charles S., 1997, « Grounding Visual Sociology Research in Shooting Scripts », *Qualitative Sociology*, vol. 20, n° 1.
- WHITE William H., 1980, *The Social Life of Small Urban Spaces*, New York, Project for Public Spaces, 1980. Cette étude a également donné lieu à un film accessible en ligne: <https://vimeo.com/111488563> – consulté le 30 mai 2016.

Érika Flahault

ESO LE MANS - UMR 6590
CNRS - UNIVERSITÉ DU MAINE

Dans le cadre d'une nouvelle recherche, « Le genre est-il soluble dans les alternatives sociales ? », j'ai expérimenté diverses techniques liées à la photographie pour tenter de rendre visibles les usages sexués des espaces publics en milieu peu dense (rural, périurbain éloigné) à partir de pratiques quotidiennes. Il s'agit à la fois de créer des supports visuels, plus immédiatement lisibles pour des non initiés que des tableaux de chiffres ou des textes scientifiques, mais surtout de mettre en place une technique de recueil de données me permettant de saisir des phénomènes non directement perceptibles à l'œil nu au moment de l'observation sur le terrain. L'utilisation de l'image photographique permet ici de décaler le regard et de faire émerger ce que nos catégories d'analyse et nos habitudes nous empêchent de voir de prime abord.

LE CONTEXTE : UNE RECHERCHE SUR LES PRATIQUES SEXUÉES EN MILIEU PEU DENSE

Partant du constat que l'articulation des temps et la pratique des espaces sont deux dimensions fondamentales du système de genre qui produit les inégalités entre les femmes et les hommes (Coutras, 1987, 1996; Flahault, 2001, 2009; Denèfle, 2004; Bessin, Gaudart, 2009) et que par ailleurs les politiques publiques d'égalité peinent à atteindre leurs objectifs (Coenen-Huther, 2009; Dauphin et Sénac, 2013), je fais l'hypothèse que des politiques publiques sans objectif direct de réduction des inégalités femmes-hommes, mais qui travaillent ces dimensions sociales particulièrement marquées par le genre, pourraient engendrer des « effets secondaires » positifs. Une hypothèse complémentaire énonce que, de la même façon, des modes de vie alternatifs impliquant un changement de pratiques et un rapport renouvelé aux temps et aux lieux pourraient conduire à une subversion des normes de genre.

En la matière, les territoires périurbains et ruraux (espaces peu denses) constituent un terrain privilégié

d'observation. D'une part les politiques publiques et les modes de vie alternatifs qui m'intéressent s'y déploient de façon privilégiée. D'autre part, ils peuvent apparaître ambivalents quant à leur position face aux inégalités femmes-hommes. D'un côté ils favorisent une plus grande égalité, notamment du fait des solidarités locales et intergénérationnelles qui s'y déploient ou de l'accès plus aisé des femmes aux fonctions électives. De l'autre ils se montrent au contraire défavorables à cette égalité dans la mesure où l'implantation plus rare ou clairsemée de services de tous ordres, dans un contexte marqué par la division sexuée du travail (Kergoat, 2012), peut amener certaines femmes à prendre de la distance avec le marché de l'emploi et ajouter un degré supplémentaire de complexité à l'organisation spatio-temporelle familiale dont elles restent les principales gestionnaires.

Ces hypothèses sont testées sur trois types d'espaces différents, tous considérés, quoiqu'à différents degrés, comme « peu denses » : une commune engagée dans une démarche *Cittaslow*¹ (Ségonzac, 16), une commune qui peut être considérée comme un « laboratoire » d'initiatives citoyennes (Mens, 38) et une commune « témoin », dans laquelle aucune politique particulière n'est mise en place relativement à ces questions et qui ne présente pas non plus de dynamique citoyenne forte pouvant induire des changements dans l'ordre des pratiques spatio-temporelles (Clisson, 44).

L'entrée sur le terrain se fait par l'observation des pratiques, appréhendées de multiples façons : par l'observation en immersion, par des entretiens, par des parcours commentés et photographiés, adaptés et parfois associés à des cartes mentales, enfin par la mise en place d'un protocole photographique issu de l'école thématique *Mo'Hum'Nip*² (Rezé, sep-

1- Venu d'Italie, où il a émergé au début des années 2000 dans le sillage du mouvement *slow food*, le « réseau international des villes du bon-vivre - *Cittaslow* » s'inscrit dans le mouvement *slow life*. Ségonzac est la première commune française à entrer dans le réseau en 2011, rejointe depuis par sept autres communes.

tembre 2014). La démarche de type anthropologique est ici privilégiée en association avec un usage intensif de la photographie. Il s'agit de répondre à la question « simple » : où sont les femmes et où sont les hommes ? Mais aussi d'articuler ces pratiques qui sont relationnelles, dans le sens où celles des un.e.s se définissent par rapport à celles des autres. « C'est parce que les hommes n'y sont pas que les femmes investissent certains espaces, parce que les femmes le font que les hommes s'excluent de certaines pratiques » (Cattan, 2014).

Enfin, il convient de préciser que cette recherche présente pour moi un triple caractère de nouveauté : un changement thématique, un terrain méconnu (espaces peu denses) et des méthodes jamais utilisées à ce jour (parcours commenté et protocole photographique).

Aussi, des questions surgissent rapidement : quel point de référence adopter pour appréhender des évolutions en l'absence de données déjà construites par moi-même ou par d'autres chercheur.e.s ? Comment dépasser la vision urbano-centrée qui se manifeste rapidement ? Comment appréhender les pratiques dans l'espace public dans des communes où les rues sont le plus souvent vides ? Comment rendre visibles les pratiques sexuées qui s'y déploient malgré tout ?

LES PARCOURS COMMENTÉS : UNE TECHNIQUE PEU ADAPTÉE AU CONTEXTE

La technique des parcours commentés (Petiteau, Pasquier, 2001) m'est apparue intéressante pour appréhender les pratiques quotidiennes au plus près et recueillir à la fois des pratiques, des images et des discours sur ces pratiques. Construite pour le contexte urbain, elle a demandé quelques ajustements pour pouvoir s'adapter au contexte rural ou peu dense qui était le mien. Ainsi, j'ai prévu la possibilité de poursuivre le parcours – toujours commencé à pieds – en vélo ou en véhicule motorisé. En effet dans un contexte où les usages piétons restent limités, il m'a semblé important d'ouvrir l'exercice aux moyens de déplacement les plus usités.

2- École thématique du CNRS organisée par Sandrine Depeau et Hélène Bailleul pour ESO, <https://mobhumanip.sciencesconf.org/> et <http://eso-lernans.cnrs.fr/fr/publications/autres-publications/mob-huma-nip.html>

Pour recueillir des informations les plus complètes possibles, j'ai choisi d'associer aux déambulations et aux discours qui les accompagnent des photographies prises par les enquêté.e.s selon leurs envies, à des endroits jugés clés par elles/eux. La consigne était donc la suivante : « Quand vous sortez de chez vous à pieds, où allez-vous ? Emmenez-moi sur les lieux et les trajets que vous fréquentez régulièrement ; je vous confie un appareil photo numérique pour vous permettre de photographier ce que vous souhaitez sur ce parcours. On peut continuer avec un moyen de transport si vous le souhaitez ».

À travers la demande photographique, il ne s'agissait pas seulement d'illustrer les propos et le parcours, mais aussi de capter le regard des enquêté.e.s sur ces lieux ; de distinguer, à terme, des variations, notamment sexuées si elles existent, dans la façon de percevoir des lieux qui pouvaient être photographiés par plusieurs personnes différentes, chacune à sa façon.

D'un point de vue pratique, l'exercice s'est avéré complexe. Si l'appareil photo était confié aux enquêté.e.s, je devais de mon côté gérer le dictaphone et une prise de note succincte pour consigner le parcours et les grandes lignes du propos, voire des mots-clés pour formuler des questions ultérieures, tout en m'assurant que tout fonctionne et en marchant aux côtés de l'enquêté.e. Les rendez-vous pris pour ces parcours, parfois longtemps à l'avance, ne pouvaient anticiper les conditions climatiques, qui compliquent encore la tâche lorsqu'il pleut ou que le froid rend les doigts gourds. Lorsque le parcours se poursuit effectivement en voiture, le bruit du moteur vient parasiter l'enregistrement et rend la retranscription délicate.

Mais surtout, l'obstacle majeur a été, sur le premier terrain (*Cittaslow*), l'incongruité de la demande pour le public concerné. L'un des rares habitants à avoir tenté l'expérience l'exprime, le lendemain de notre entretien, lorsqu'il me demande ce que donne mon enquête : « Une balade dans Ségonzac, vous vous rendez pas compte de l'effort que vous leur demandez [...] C'est bien de revenir et de prendre du temps pour connaître les gens ». Sa conjointe, que j'avais également sollicitée avait de son côté décliné en commentant : « moi, à part l'école... ». Dans l'impossibilité de passer suffisamment de temps sur ce terrain pour construire, sur la durée, une connaissance réciproque,

j'ai dû faire face à une pénurie de candidat.e.s qui m'a amenée à abandonner ce volet de l'enquête.

Sur le terrain « alternatives sociales », sur lequel j'ai pu passer beaucoup plus de temps et dans lequel les usages des espaces publics sont visiblement plus développés et variés, les parcours ont pu être plus nombreux (12). Toutefois, le corpus produit reste difficile à exploiter de par son hétérogénéité. Dans ce cas, j'ai cru bon de simplifier la consigne en commençant par demander « Montrez-moi votre Mens ». Les parcours réalisés se classent alors en trois types, dont deux sont difficiles à mobiliser dans la perspective de cette recherche : la « visite touristique », qui présente les incontournables du bourg (halle, église et temple, vieilles rues et maison typiques) ; les « curiosités », invisibles pour le touriste lambda, réservées aux initiés et parfois complètement inaccessibles (une inscription gravée sur une façade et son histoire, un morceau de muraille historique accessible depuis une cave) ; les « espaces vécus », correspondant plus directement à ma demande et montrant dans certains cas plutôt les espaces de déplacements, dans d'autres plutôt les espaces de destinations (commerces, services...).

Le caractère disparate du matériau recueilli est renforcé par la variété des équilibres « mots-images ». Certain.e.s enquêté.e.s ont en effet pris beaucoup de photos mais peu parlé, tandis que d'autres ont développé un propos construit sans souhaiter prendre de photos.

Enfin, sur ce terrain où les candidatures pour participer à l'enquête se sont multipliées au fil des mois, mais où du coup j'ai manqué de temps pour tout mener à bien, j'ai tenté de susciter des parcours commentés réalisés en autonomie et dématérialisés. Un site dédié à l'enquête a été créé avec l'aide d'un technicien du laboratoire ESO et le lien pour y accéder a été diffusé par de multiples canaux, notamment par des affichettes présentant succinctement la démarche (simple). Ces affichettes ont été déposées dans les commerces et distribuées au marché très fréquenté du samedi matin en expliquant la démarche de vive voix à de nombreuses reprises. Je comptais sur mon temps d'absence entre deux visites sur le terrain pour recueillir des photographies et textes courts associés pouvant constituer un sous-corpus de parcours commentés. Hélas, malgré l'intérêt manifesté par les habi-

tant.e.s rencontrés sur place, la collecte s'est révélée un échec puisque seulement deux dépôts ont été réalisés, chacun avec une seule photo³. On peut supposer que le résultat aurait été plus concluant si ma présence continue sur place avait joué un rôle de rappel pour les habitant.e.s intéressé.e.s par l'expérience mais pris par leurs activités multiples.

Au final, dans ces espaces peu denses⁴, le matériau recueilli apparaît à la fois limité, très disparate et peu exploitable. L'énergie mobilisée pour un tel résultat semble alors disproportionnée. Cette expérience montre, s'il en était encore besoin, la nécessité d'une présence sur le terrain à long terme et continue (ou avec des périodes d'absence assez courtes). Elle rappelle aussi que le travail en équipe prend tout son sens pour assurer la disponibilité qu'une seule personne peut difficilement apporter.

LA PHOTOGRAPHIE : UNE PISTE SÉRIEUSE POUR FAIRE ÉMERGER DES INFORMATIONS NOUVELLES

En revanche, le protocole photographique expérimenté sur les terrains « alternatives sociales » et « témoin », s'avère plus prometteur. Il a pour objectif de donner à voir « l'expérience sociale des espaces, différentes pour les femmes et les hommes » (Haicault, 2000), non seulement dans leur dimension descriptive de différenciation mais aussi dans ce qu'ils constituent des rapports de pouvoir qui induisent des résistances, des contournements, des subversions et des ré-appropriations. Mais pour atteindre cette deuxième dimension, la collecte d'un grand nombre d'images est nécessaire.

Ce protocole, mis en place en septembre 2014 dans le cadre de l'école thématique citée plus haut, s'appuie sur le principe de la photographie en séquences et du montage par accumulation.

Mis au point en milieu urbain (Nantes, 44), le protocole de base est simple et construit en deux temps. Dans un premier temps, il consiste à poser l'appareil photo sur pied, à un endroit stratégique embras-

3- Chaque participant.e pouvait déposer jusqu'à six photos avec son commentaire

4- Aucun parcours commenté n'a été mené sur le terrain « témoin ».

sant un plan large ou moyen et à réaliser des séquences de photographies déclenchées automatiquement à intervalle régulier⁵ ; l'intervalle étant choisi en fonction du niveau de fréquentation du lieu au moment des prises de vues. Plus le flux est important, plus l'intervalle est réduit. Par exemple, pour l'expérience nantaise, dans le cadre du pôle multimodal de Pirmil un jour de semaine en heure creuse, les essais ont abouti à un intervalle optimal de 30 secondes entre chaque prise⁶. Dans un second temps, les clichés sont travaillés à l'aide d'un logiciel de traitement des images. Chaque personnage saisi est extrait de son cliché – une seule fois – et déplacé sur une image cumulative qui rassemble toutes les personnes entrées dans le champ de vision de l'appareil photo au cours du laps de temps considéré. L'image cumulative est enfin décomposée en trois images : l'une réunit l'ensemble des silhouettes, l'autre ne conserve que les hommes et la dernière que les femmes. La juxtaposition des trois images permet de visualiser immédiatement si les clichés masculin et féminin sont proches ou au contraire dissemblables. Dans l'expérimentation nantaise, les clichés ont assez clairement confirmé ce qu'on sait de l'usage sexué des transports en commun.

Concernant les espaces peu denses, les connaissances sont plus lacunaires. Aussi, le protocole a-t-il été utilisé pour commencer à constituer une base de données qui sera amenée à s'étoffer pour analyser à l'avenir d'éventuelles évolutions dans le temps.

Sur le terrain

Deux expériences ont été menées, l'une sur le terrain « témoin », l'autre, de plus grande ampleur, sur le terrain « Alternatives sociales ». Dans les deux cas, le protocole a dû être aménagé pour s'adapter aux contraintes du milieu.

Dans ces espaces, le champ de vision est en effet plus encombré et le recul nécessaire aux prises de vue n'est pas toujours acquis. Il faut alors trouver le bon angle entre voitures stationnées et mobilier urbain parfois envahissant (barrières, jardinières, panneaux

amovibles, piquets, végétation...). Ainsi, le mobilier permettant de préserver des voitures l'espace réservé aux piétons fait régulièrement écran entre les personnes à photographier et l'objectif. (Figure 1)

Le choix des points de prise de vue est également stratégique. Il doit être reproductible dans d'autres communes pour envisager des comparaisons et des mises en perspective et doit équilibrer les espaces a priori mixtes (pharmacie, rue principale et/ou commerçante...), plus masculins (café-tabac, terrain de jeu de boules...) et plus féminins (marché, commerce alimen-

Figure 1 : Voitures stationnées et mobilier urbain encombrent le champ de vision



Erika Flahault 2015 ©

Clisson

mars 2015



Erika Flahault 2013 ©

Segonzac

mai 2013



Erika Flahault 2014 ©

Mens

octobre 2014

5- L'usage d'un intervallo-mètre est ici préconisé.

6- Voir article « Mobilité sexuée » dans la brochure *Mob'Huma'Nip. Atelier Icono. Retour réflexif sur une résidence artistique et scientifique*, octobre 2016,

En ligne http://eso-lemans.cnrs.fr/_resources/MobHumaNip_AtelierIcono_oct2016.pdf?download=true

taire de proximité, médiathèque, jardin public...). La sortie d'école constitue un point d'observation particulièrement intéressant mais trop sensible pour pouvoir être pris pour cible avec un appareil photo, à moins d'être inséré.e de longue date dans la commune.

Il convient également de s'adapter à la moindre fréquentation des espaces publics en milieu rural, sous peine de ne recueillir que des clichés « vides ». Les séries déclenchées automatiquement à intervalle régulier ne sont plus de mise. Pour constituer un corpus utilisable, les prises de vue sont déclenchées manuellement à chaque fois qu'une personne passe dans le champ de l'objectif. Pour conserver un cadre de référence commun, il est alors nécessaire de définir un temps de prise de vue valable pour toutes les séquences (ici 30 minutes ou une heure). La répétition des captations de séquences, selon le même protocole, à des jours et horaires variés permet à la fois d'identifier les temporalités sexuées des espaces étudiés, et d'éviter de tirer des conclusions hâtives d'observations ponctuelles. Toutefois, la variété des moments reste limitée par les contraintes techniques liées au besoin d'un minimum de luminosité pour obtenir des clichés utilisables. Les horaires possibles sont donc plus restreints en hiver.

En outre, une différence notable avec l'expérimentation du pôle multimodal doit être prise en compte : si dans cet espace particulier on pouvait être à peu près assuré que les personnes passant dans le champ de vision de l'appareil photo avaient à faire avec l'un des moyens de transport présents sur le site, dans les milieux peu denses étudiés ultérieurement, nombre de personnes entrant dans le champ et suscitant le déclenchement de l'appareil ne font que passer devant le service ou commerce observé. La prise de vue doit alors s'accompagner d'une prise de notes rigoureuse et rapide pour bien identifier les silhouettes qui resteront sur l'image finale et celles qui en seront écartées, sous peine de biaiser fortement les résultats obtenus.

Enfin, la/le photographe doit tenter de se fondre dans le paysage, pour ne pas modifier les pratiques observées ; ce qui peut représenter une gageure sur la place d'un village. D'un autre côté, la présence d'un.e photographe dont l'objectif n'est pas dirigé vers un objet a priori touristique suscite des rencontres inté-

Figure 2: Triptyque Médiathèque Mens

4 avril 2015, 10h45-11h45



ressantes pour la recherche avec des habitants venus questionner sur l'activité photographique en cours. Les personnes hostiles à la démarche sont finalement rares, même si elles sont toujours présentes (« vous avez le droit ? », « Je veux pas me retrouver sur *facebook* »).

Dans « l'atelier »

La seconde étape est celle du montage. Elle s'appuie sur le principe de la superposition des clichés de la séquence et sur la réalisation systématique d'une série de trois clichés (triptyque) : l'ensemble, les femmes, les hommes. (Figure 2) Au-delà de cette décl-

Figure 3: Femmes et hommes avec jeunes enfants - Médiathèque Mens

4 avril 2015, 10h45-11h45



raison de base pour ma recherche, les montages peuvent se décliner à l'envie :

- en ciblant des situations précises pour lesquelles on souhaite observer les pratiques masculines et féminines (porter des paniers, sacs, caddys de courses; être accompagné.e de jeunes enfants; accompagner des personnes âgées; utiliser un vélo...) (Figure 3)

- selon d'autres thèmes (catégories d'âge, types de population – ici les nouveaux habitants et les « autochtones » facilement identifiables par leurs attributs vestimentaires...). Dans ces dernières configurations, il peut être plus compliqué d'affecter chaque personne à un groupe plutôt qu'à un autre; l'existence d'un continuum, dans les âges notamment, rend l'exercice complexe. Mais l'idée étant de faire apparaître des tendances, il reste réalisable dans la mesure où des critères précis ont été définis au départ et où la catégorisation est toujours réalisée par la même personne en fonction des mêmes critères.

Techniquement, le travail consiste ensuite à opérer un « détournement en plein » des silhouettes qui apparaîtront sur le triptyque final, à l'aide d'un logiciel de traitement d'images. Cette étape se révèle très longue et fastidieuse si on souhaite produire une image « propre », voire « artistique ». Elle requiert en amont un travail préparatoire de repérage des clichés à conserver. Il s'agit d'une part de sélectionner les personnes qui utilisent effectivement le service ou commerce en question et d'éliminer celles qui ne font que passer. D'autre part lorsqu'une personne a été photographiée plusieurs fois, il s'agit de choisir l'image à garder. Dans un souci de rigueur, on peut adopter une règle stricte quant à ce choix : par exemple toujours conserver le plus gros plan

ou encore le premier cliché dans l'ordre chronologique. Il faut toutefois veiller en parallèle à la lisibilité de l'image finale et pour cela éviter que les silhouettes cumulées ne s'agglutinent toutes sur la même partie de l'image, créant un amas indistinct. La dernière étape de ce processus technique revient à traiter le fond de l'image dans un double objectif : simplifier au maximum les éléments de contexte spatial pour faire ressortir les silhouettes et éviter un effet de saturation de l'image; conserver un repère significatif permettant de situer la scène. Deux options sont alors envisageables; ne conserver qu'un élément emblématique, lui aussi détourné et placé avec les silhouettes sur un fond uni blanc (par exemple la structure de la station tram-bus dans le cas nantais), ou encore traiter l'ensemble du fond sur un mode stylisé, type dessin au crayon en noir et blanc, cette seconde option ayant l'avantage d'être réalisée plus rapidement (Figure 4).

Figure 4 : Traitement des fonds



Et après... ?

Au final, ce protocole permet de réaliser des supports attrayants et parlants, utilisables tant dans le cadre de restitution aux acteurs et actrices du terrain que de valorisation scientifique, sous forme d'exposition ou de publication.

Les limites qu'il présente ne sont pas négligeables pour autant. Les principales étant les moyens requis et l'accueil de la communauté scientifique. En effet, le temps nécessaire pour mener à bien l'ensemble de la démarche est assez considérable et apparaît en décalage profond avec les rythmes et temporalités actuelles de la recherche scientifique. Par ailleurs, l'usage de la photographie reste peu légitime en sociologie lorsqu'elle prétend à un rôle autre qu'illustratif.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bessin Marc, Gaudart Corinne, 2009, « Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? », *Temporalités*, n° 9, [En ligne], <http://temporalites.revues.org/979>
- Cattan Nadine, 2014, « Débat général - Du périurbain à l'espace rural : Comment appréhender les rapports sociaux de sexe à travers les pratiques spatio-temporelles ? », *Journée d'étude GIS Genre, Genre, temporalités, pratiques des espaces : quels outils, quelles approches, pour quels types de territoires*, Le Mans, 29 janvier 2014
- Coenen-Huther Josette, 2009, *L'égalité professionnelle entre hommes et femmes : une gageure ?* Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales »
- Coutras Jacqueline, 1987, *Des villes traditionnelles aux nouvelles banlieues. L'espace public au féminin*, Paris, SEDES.
- Coutras Jacqueline, 1996, *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Collin/Masson
- Dauphin Sandrine, Sénac Réjane (dir.), 2013, *Femmes-hommes. Penser l'égalité*, La Documentation française, Collection les Études de la Documentation française
- Deneffe Sylvette (dir.), 2004, *Femmes et villes*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, coll. Perspectives « Villes et Territoires »
- Flahault Érika, Wenglenski Sandrine (dir.), *Mob'Hum'Nip. Atelier Icono. Retour réflexif sur une résidence artistique et scientifique*, Brochure en ligne, 101 p.

<http://eso-lemans.cnrs.fr/publications/autres-publications/mob-huma-nip.html>

- Flahault Érika, 2009, *Une vie à soi. Nouvelles formes de solitude au féminin*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 200 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00776978>
- Flahault Érika, 2001, « L'appropriation des espaces chez les femmes seules », *Villes en parallèle*, n° 32-33-34, décembre, « La Ville entre public et privé », pp. 199-206
- Haicault Monique, 2000, *L'expérience sociale du quotidien. Corps, espace, temps*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, coll. « Sciences sociales, théories sociales »
- Kergoat Danièle, 2012, *Se battre, disent-elles...*, Paris, La dispute, coll. « Le genre du monde »
- Maresca Sylvain, Meyer Michaël, 2013, *Précis de photographie à l'usage des sociologues*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. « Didact Sociologie »
- Petiteau Jean-Yves, Pasquier Elisabeth, 2001, « La méthode des itinéraires : récits et parcours », in Michèle Grosjean, Jean-Pierre Thibaud (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, pp. 63-77

Théo Fort-Jacques

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE
RENNES

POURQUOI RECOURIR AUX PARCOURS COMMENTÉS ?

Comme pour toute méthode d'enquête, la mise en œuvre des parcours commentés découle d'une série de choix, qui sont autant de moments clés de la construction du savoir scientifique : l'élaboration d'un questionnement théorique, assorti de postulats et d'hypothèses plus ou moins forts ; la désignation d'un terrain d'étude choisi en fonction de ce questionnement ou en raison de son caractère inexploré ; l'adhésion à des orientations épistémologiques spécifiques.

Aussi, avant d'explicitier les modalités de sa mise en œuvre et ses principaux résultats dans le cadre d'une étude sur la coprésence dans les espaces du métro à Paris (Fort-Jacques, 2010), il convient de restituer les motifs qui ont conduit à opter pour cette méthode. En amont de l'enquête, il y a tout d'abord l'étonnement face à un paradoxe. En dépit de l'intérêt renouvelé dont il fait l'objet en tant qu'enjeu urbain et ressource pour l'urbanisme, l'espace public demeure peu interrogé dans sa capacité à faire concept. Vanté pour ses vertus heuristiques (Debarbieux, 2001), l'espace public s'entend selon différentes acceptions. Selon les points de vue, l'accent sera mis sur la dimension morphologique et matérielle d'un site public, ou sur une forme de sociabilité spécifique marquée par l'anonymat et l'inattention polie (Goffman, 1973, Joseph, 1984), ou encore, de manière métaphorique, sur une sphère de délibération consubstantielle de l'émergence et de la démocratie (Habermas, 1993, Arendt, 1994).

Ces différents sens se combinent dans des discours qui contribuent à donner une lecture vertueuse des espaces publics, qu'il s'agisse de déplorer les menaces dont ils font l'objet - privatisation marchande, confiscation communautaire, fonctionnalisation automobile - ou d'affirmer le potentiel qu'ils recèlent pour l'action urbaine. Pourtant considérée comme essentiels à la genèse de l'urbanité, la spatialité des espaces publics

ne fait pas l'objet d'analyse approfondie (Blanc, 2001). Au fond elle est réduite à une condition – la coprésence – et à un cadre – le dispositif aménagé. Or la coprésence ne va pas de soi. Définie comme le fait de rassembler « en un même espace, en contiguïté, les entités et objets spatialisés, afin de rendre possible leurs relations » (Lussault, 2003, p. 212), elle constitue un accomplissement et se traduit dans des agencements dont la dimension spatiale demeure à sonder (Lussault, 2001). Que se passe-t-il en effet lorsque les individus se trouvent en situation de coprésence et qu'il leur faut mettre l'espace en commun ? Ce sont les enjeux pratiques, éthiques et peut-être même politiques de cette mise en commun que nous avons voulu mettre à jour et analyser. Afin de s'affranchir de la surdétermination sémantique véhiculée par la notion d'espace public, nous avons adopté une démarche exploratoire au plus près des actes et des mots des habitants.

Pour saisir les enjeux pratiques de la coprésence, nous avons ciblé le cas des « lieux-mouvement » (Amar, 1989), espaces produits par la mobilité caractérisés par des spatialités et des sociabilités éphémères et foisonnantes. Forcée au sein du pôle prospective de la RATP, cette notion participe de l'émergence d'une pensée aménagiste spécifique. À partir des années quatre-vingt, la RATP opère un changement de paradigme dans sa conception du métro. Sous l'impulsion des travaux de Georges Amar (1987) et d'Isaac Joseph (1987) notamment, le métro cesse d'être conçu uniquement comme un espace des flux pour être pensé comme un espace public. L'introduction de la notion de lieu traduit ainsi la prise en compte de l'épaisseur sociale des espaces de mobilité. Si la référence au concept géographique n'est pas explicite, une telle approche fait écho à des conceptions qui font du lieu un espace complexe, expression de tensions multiples. Tout d'abord, l'identité du lieu tient à la fois à un dispositif spatial aux limites sensibles et à des pratiques sociales en situation de coprésence (Lussault, 2003).

Ensuite, le lieu est certes doté d'une portée sociale et vecteur de valeurs communes, mais, offrant des prises à la pratique, il constitue également ce à partir de quoi le social peut-être négocié. Le lieu est ainsi constitutif de l'expérience : s'y lisent les rapports de configurations réciproques entre l'individu et son environnement (Berdoulay et Entrikin, 1998). De ce point de vue, l'étude des lieux mouvement s'inscrit pleinement dans une conception de la mobilité qui prend au sérieux l'espace-temps du déplacement.

Le cas du complexe d'échange de la Défense a plus particulièrement retenu notre attention. Son réaménagement au tournant des années deux mille a été l'occasion d'une opérationnalisation de ce nouveau paradigme. Le projet Cœur-transport associait en effet les enjeux de transport liés à la multimodalité, à la volonté de favoriser les échanges multiples (économiques et sociaux) et à l'ambition de fonder un lieu générateur d'urbanité (Amar, 1996) - où l'on retrouve la dimension vertueuse de l'espace public. En cela, cette démarche préfigure les enjeux actuels de la conception des espaces de mobilité, perçus comme des enjeux de la fabrique urbaine, au-delà de leur seule fonction transport. En témoignent le programme des gares du Grand Paris ou l'aménagement des grandes gares ferroviaires. Plus spécifiquement, la fonction de commutateur urbain du complexe d'échange à l'échelle de l'agglomération et du quartier, mettant en relation des espaces de statut divers (un pôle d'échanges, mais aussi un centre commercial, le parvis de la Défense et le CNIT), en fait un cas pertinent pour mener l'exploration des espaces de la coprésence en actes.

I- RECUEILLIR LA PAROLE DES USAGERS POUR COMPRENDRE LES PRATIQUES HABITANTES : COMMENT LA MÉTHODE EST-ELLE MISE EN ŒUVRE ?

Pour comprendre comment s'agence la coprésence dans le complexe d'échanges de la Défense, nous avons mis en œuvre une démarche volontairement exploratoire, adaptée au contexte, soucieuse de prendre au sérieux les individus. D'où le choix d'entrer par des situations précises, afin de ne pas en rester à une approche surplombante du dispositif spatial. L'observation de situations de seuils a constitué une première étape. Mais l'observation seule ne suffit pas à saisir les enjeux

individuels et collectifs inhérents à la mise en commun. Elle comporte en outre le risque de catégoriser des actes en fonction de schèmes qui lui sont extérieurs.

Pour comprendre ce que font les individus, pour quoi et comment ils font, il est indispensable de les interroger. Mais comment les interroger ? Comment recueillir un propos pertinent sur des pratiques apparemment banales, sans intérêt, qui relèvent des « géographies tranquilles du quotidien » (Di Méo, 1999) ? La coprésence dans l'espace public s'organise à la faveur de pratiques non-verbales, d'interactions non-focalisées, voire même de ruses qui dissimulent leurs motifs. Les stratégies et tactiques par lesquelles nous façonnons notre quotidien (de Certeau, 1990) sont passées sous silence et soustraites au regard d'autrui. Et les cheminements quotidiens dessinent des géographies subtiles qui procèdent souvent d'ellipses (Augoyard, 1979). Par ailleurs, la situation d'entretien présente le risque de produire des effets de discours et de susciter la mise en cohérence a posteriori qu'opèrent les individus dans les récits qu'ils sont invités à faire de leurs usages. Les entretiens *in situ* sous forme de parcours commentés constituent une solution pour surmonter ce double obstacle dans la mise en mots de pratiques silencieuses.

1.1. Décrire, qualifier et énoncer une pratique spatiale singulière par un parcours commenté

L'objectif des entretiens est relativement simple à formuler : il s'agit de « dire l'espace en même temps qu'on le parcourt » (Grosjean & Thibaud, 2001, p. 9). Ils présentent le double intérêt de susciter un dire sur un faire qui se passe de mot et de faire coïncider la situation d'énonciation et la pratique décrite.

Trois activités sont sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire. C'est l'informateur qui note les éléments de description qui doivent être le plus large possible : tous les sens peuvent être mobilisés. Cependant, si Jean-Paul Thibaud (2001) cible sa démarche sur la qualification de l'environnement sensible, sur les ambiances, il s'agit moins ici de s'intéresser à ce qui relève de la perception de l'espace, qu'aux pratiques spatiales en général, et, en particulier, aux procédures de mise en commun de l'espace à travers l'action et le discours.

Le parcours commenté permet de susciter des discours descriptifs (qualification des espaces parcourus et du problème de la coprésence) et d'énoncer des pratiques habituellement silencieuses. Mais il s'agit d'une expérience très singulière, à double titre. Il s'agit d'un parcours unique, isolé d'une expérience plus large du déplacement et des espaces publics. Il s'agit également d'un entretien centré sur une subjectivité, qui échoue parfois à traduire la dimension symbolique et collective de cette expérience. D'où la nécessité de compléter le parcours commenté par un rétro-commentaire dans un dispositif à deux entretiens (Hoyaux, 2003). Après le parcours commenté, focalisé sur les agencements géographiques de la coprésence opérés par l'usager, un deuxième entretien consiste en une herméneutique opérée par l'habitant sur ses propres manières de faire avec et dans l'espace : c'est le rétro-commentaire.

1.2. Mise en perspective et rétro-commentaire

Le commentaire issu du parcours est donc complété par un entretien ex post, c'est-à-dire : mené hors contexte, après la réalisation du parcours. Ce rétro-commentaire s'inscrit ainsi dans une « observation récurrente » (Amphoux, 2001), susceptible de procéder par réactivation sensorielle : l'informateur est confronté à des documents représentant l'espace parcouru, des extraits d'entretien le plus souvent, ou des photographies.

Ce deuxième entretien présente l'intérêt de revenir sur l'attention sélective (Proust, 1996), d'éclairer les ellipses, et de souligner les embrayeurs qui configurent l'espace du déplacement. Le rétro-commentaire permet en outre d'insérer le parcours dans un discours sur des pratiques spatiales plus larges, puisque le parcours lui-même est indissociable d'autres parcours et d'autres pratiques. Ces entretiens sont préparés à partir du parcours commenté. Ce sont donc des items déjà utilisés par l'usager qui sont proposés et discutés. S'engage ainsi un travail de traduction entre les mots de l'enquêteur et ceux de l'individu interrogé. C'est là le troisième intérêt de ce double entretien : il offre l'opportunité de confronter une première interprétation formulée par le chercheur à partir du parcours commenté à celle qu'en donne l'individu lui-même.

L'enjeu de ce protocole consiste à créer une tension entre les récits, tension propice à l'interprétation. Alors que le parcours commenté réalisé *in situ* participe à la construction du trajet en actes et en mots – voire à sa reconstruction lorsqu'il s'agit d'un itinéraire routinier, l'entretien ex post appelle une mémoire du trajet, il va à la rencontre d'une parole explicative. Dès lors, il s'agit de savoir comment se construisent l'explication, la rationalisation et la justification de la pratique de déplacement. Les deux exercices sont distincts, mais ils se complètent : ils renseignent différemment sur les modalités d'agencement de la coprésence.

Par ce protocole d'enquête, nous sollicitons donc la compétence narrative des individus. L'entretien sous forme de parcours commenté suscite chez les individus un surcroît de réflexivité. Il faut donc considérer l'entretien comme une situation en soi, un événement interactionnel singulier. Cette méthode postule en outre que la parole de l'autre constitue non pas tant un témoignage, qu'une analyse en tant que telle. La subjectivité n'est donc pas un obstacle, elle est partie intégrante de la relation entre le chercheur et son informateur. Bien souvent, les individus nous ont invités à sortir de la station, soulignant que l'enjeu de la coprésence et les artefacts mis en œuvre pour s'en saisir la dépassent, l'incluent et parfois l'ignorent. C'est pourquoi nous avons opéré des changements de focale successifs, qui ont défini de nouvelles situations : de la station à l'espace du déplacement, puis de ce dernier à la rame de métro.

II- AU-DELÀ DES RÉSULTATS, UN MODE D'APPRÉHENSION SPÉCIFIQUE DU TERRAIN D'ÉTUDE

Les 28 individus interrogés¹ selon cette méthode nous ont permis d'éclairer les ressorts géographiques de la coprésence, qui ont pu être appréhendés selon trois registres discursifs : la description, l'énonciation et la signification. Les descriptions rassemblent les données relatives à l'expression du problème de la coprésence et la qualification des espaces parcourus.

1- Sans prétendre à la représentativité, l'échantillonnage visait à enquêter avec une diversité d'individus, tant du point de vue du genre, de l'âge, de la CSP, que du type d'usage du complexe d'échanges et de la ligne 1 du métro (quotidien ou exceptionnel notamment).

Les énonciations consistent en une mise en mots de la pratique et permettent de recueillir des données concernant les méthodes mises en œuvre pour traiter le problème de la coprésence, les modalités spatiales de l'action et de l'interaction. Les significations renvoient aux justifications auxquelles sont adossés ces actes et permettent de saisir les manifestations du souci de soi ou la dimension morale du déplacement. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces résultats et en resterons à ce qui paraît le plus pertinent ici : restituer le cheminement scientifique suivi et l'intérêt heuristique de la méthode du parcours commenté.

Plus qu'un mode de recueil des données, aussi adapté soit-il à son objet, la méthode des parcours commenté sous-tend dans cette recherche un mode d'appréhension du terrain qui se caractérise par une disponibilité aux signes qu'il nous renvoie et une disposition à l'étonnement comme moteur de l'entreprise de connaissance. Cette recherche a souvent été celle du terrain pertinent, conçu comme l'instance épistémique visant à établir les faits empiriquement et qui est définie dans le cadre de l'enquête. Si le terrain est bien souvent ce qui résiste aux cadres de l'analyse pré-définis par le chercheur (Aldhuy et Labussière, 2012), dans le cas présent, il s'est plutôt dérobé. Le parcours commenté s'est ainsi révélé utile pour mettre au jour les situations pertinentes pour l'analyse.

D'abord focalisé sur les usages du complexe d'échange, où l'analyse a mis en évidence les ellipses du lieu, le regard a ensuite été élargi à d'autres aspects abordés lors des entretiens afin de saisir les manières dont les individus négocient la coprésence. D'autres dispositifs firent alors l'objet d'analyse : l'espace des cheminements sur la dalle, le réseau de transport à partir duquel s'opère le choix modal, la rame du métro. Cette deuxième phase supposait non seulement de reprendre le fil des entretiens dans une perspective linéaire, mais aussi de recourir à de nouvelles enquêtes par observation afin de compléter notre analyse.

2.1. Dans le complexe d'échanges : échecs au lieu

Dans les commentaires, souvent très sommaires, le complexe d'échanges semble réduit à sa fonction transport. Il fait le plus souvent l'objet d'une ellipse qui

est synonyme d'indifférence et qui traduit une pratique d'évitement d'un lieu jugé sans intérêt.

« Moi en tous les cas, je descends dans cette halle uniquement pour les transports. Sinon je passe par le dessus. Je prends les accès hauts. Pour ne pas être sous terre. C'est pas quelque chose que j'aime, être sous terre, donc je prends au maximum le haut »

Et, lorsqu'il est décrit, le lieu est essentiellement compris comme un espace de transit, fonction unique dont il tire son aspect répulsif ou fascinant selon l'appréciation des individus.

« C'est le lieu... j'sais pas... une atmosphère électrique... même si t'es pas pressé il faut que tu l'sois... parce que c'est un lieu de transit... y a aucune raison d'y stationner. J'imagine que les gens sont tous pressés ou font autant semblant que moi d'être pressés »...

Enfin, notons que l'observation a mis au jour des micro-territorisations par les groupes de jeunes qui se rassemblent en des points précis du complexe, notamment au niveau de l'accès qui mène au centre commercial des Quatre temps. Ces pratiques tendent à faire du lieu autre chose qu'un simple espace de transport. Mais, à la fois parce que les groupes se conçoivent comme des entités territoriales et y définissent un espace qui leur est propre et parce que les gestionnaires du site jugent ces usages incompatibles avec la fonction transit et commerciale du lieu, cette forme de tertiairisation demeure marginale et se traduit par une forme de retrait plus que comme une mise en commun.

Tout se passe donc comme si le complexe d'échanges n'accédait pas à la consistance géographique que recèle à l'ambition du lieu-mouvement. D'une part, sur un mode majeur, il fait l'objet d'évitements par les usagers en transit : le lieu est dissout, dilué dans le flux. D'autre part, et sur un mode mineur, il est territorialisé par les groupes de jeunes : ce qui relève du commun nous échappe. Dans les deux cas, le lieu échoue à restituer la complexité de la coprésence. C'est pourquoi, il est nécessaire de changer de cadrage et sortir du complexe d'échanges pour saisir les agencements de la coprésence mis en œuvre par les usagers, tels qu'ils les décrivent dans leurs récits.

2.2. Au sein de l'espace du déplacement : stratégies du plan et itinéraires familiers

L'usage du complexe d'échanges prend sens en effet à l'échelle de l'espace du déplacement dans son ensemble. C'est à ce niveau scalaire que les individus négocient la coprésence, qu'il s'agisse d'usagers réguliers ou occasionnels. Le déplacement apparaît alors comme autre chose qu'un simple enjeu de transport ; l'espace parcouru prend de l'épaisseur et devient un lieu à part entière.

Dans la pratique, les usagers conçoivent leur déplacement selon deux modalités, qui impliquent un rapport spécifique à l'espace et aux autres. Certains élaborent de véritables stratégies du plan, qui consistent à anticiper, voire à planifier le parcours en capitalisant l'expérience pratique et la connaissance des lieux. Ces stratégies visent non seulement à optimiser le trajet, mais aussi à maximiser l'aisance. Dans cette approche, la complexité de la coprésence est considérablement réduite : il s'agit de situations d'épreuves à éviter, tels des obstacles ou des points noirs sur le parcours.

« J'essaie de globaliser le problème [...] On a toujours tendance à structurer beaucoup. Faut que ça rentre dans les cribles... c'est-à-dire que aucun cas n'est laissé comme un cas à part, on essaie de l'intégrer dans l'ensemble d'une structure... À la Défense [...] le train arrive toujours sur le même quai, ce quai débouche sur un escalier, cet escalier est pris d'assaut, si jamais on est en face de la porte au moment où ça s'ouvre... on sort tout de suite, sinon c'est la cohue et ça va occuper le temps. »

Les usagers les plus réguliers décrivent une autre forme d'agencement de l'espace-temps du déplacement. À la faveur de cheminements réitérés, ils développent une forme d'appropriation de l'espace parcouru au sein duquel ils incorporent des éléments sensibles et déposent des marques d'attachement. Dans ce cas précis, il ne s'agit plus nécessairement d'optimiser le temps, d'éviter les obstacles et, ainsi, de neutraliser le problème de la coprésence. Il s'agit de générer un ou des itinéraires qui constituent une part intégrante de leur environnement familial

Le temps est évidemment le paramètre le plus important. Mais... Entre le chez-soi et le travail... On va quitter la sphère du privé ; on va rentrer dans la sphère du public... Et est-ce qu'on y rentre progressivement ? Ou plus rapidement ? C'est ça qu'on voit. Quand on se retrouve entassé dans un bus, là on est plus dans le privé. On est déjà dans le social, dans les relations avec les autres. Ou alors, on y va à pied et on prend un chemin où on est le plus tranquille possible et on se prépare à... Disons à un nouvel environnement pour la journée. Mais sans contrainte... enfin sans changement trop brusque.

Stratégies du plan et itinéraires familiers constituent ainsi des agencements géographiques pour négocier la coprésence. Cependant, la dimension collective de la mise en commun nous échappe. Dans le cas des stratégies, le problème de la coprésence est réduit à la dimension d'obstacle et le parcours est compris essentiellement de manière rationnelle, voire fonctionnelle. Dans celui des itinéraires, le problème de la coprésence semble évacué, repoussé aux marges de l'espace familial qui se déploie à la faveur des cheminements. Il convient donc de se concentrer sur des situations d'épreuves, à l'image du jeu des places dans la rame de métro.

2.3. Dans la rame de la ligne 1 : l'enjeu de la place

Le jeu des places est d'autant plus intéressant qu'il opère la convergence des enjeux relatifs à la planification du déplacement, à la préservation de l'intimité et à l'instauration d'un ordre public.

Dans la rame de la ligne 1, le problème de la coprésence est d'emblée formulé comme un enjeu d'intimité.

« Je crois qu'on se crée une bulle pour se protéger. Parce que moi, des fois, y a des gens qui se mettent juste derrière moi, enfin quand il y a la place hein, et c'est l'agression. Ils rentrent dans ma bulle quoi. Donc cette bulle c'est peut-être celle qui pousse à échapper au monde dans le métro. »

Pour protéger leur intimité, les individus mettent en œuvre différentes compétences : des compétences sensibles tout d'abord, à commencer par les jeux de regards, qui constituent un opérateur de distance à

part entière, capable de donner une perspective dans un espace confiné ; des compétences kinesthésiques, ensuite, qui supposent des techniques du corps ; des compétences cognitives, liées à la connaissance des dispositifs spatiaux, leur organisation, leur fonctionnement technique ; des compétences liées au manie- ment de ces mêmes dispositifs, c'est-à-dire l'aptitude des individus à mobiliser les prises qu'offre le dispositif et qui peuvent être détournées sur le mode de la ruse.

La recherche de la bonne place consiste principale- ment à assurer un compromis jugé acceptable (selon des critères propres à chacun) entre fluidité du dépla- cement et préservation de l'intimité. Compte tenu de ce double enjeu, prendre place revient bien souvent à livrer un combat, si bien que la lutte pour la place peut apparaître comme une morale négative, où les règles élémentaires de la civilité peuvent être suspendues.

« Pour moi les autres passagers sont des concur- rents, des concurrents potentiels... pour le siège, pour la place... des concurrents au confort. C'est assez violent aussi, parce que ça contredit toutes les règles de morale. Dans le métro, c'est chacun pour soi. Comme c'est une jungle, on réagit comme des bêtes sauvages, c'est logique. Pour défendre son bifteck ».

Mais paradoxalement, c'est aussi dans ces situa- tions d'épreuves que la dimension collective de la coprésence est signifiée, notamment à travers la référé- nce à un espace public sur le mode de l'invocation et à la faveur de rites. L'« épreuve » se caractérise par son incertitude, qui tient à la nécessité pour chacun d'a- juster son action aux situations pour y prendre prise. Qu'il s'agisse de s'accommoder d'un dispositif spatial ou de s'accorder sur l'action qui convient, l'épreuve révèle toujours l'état des « forces » en présence : les individus, mus par leurs compétences, valeurs, imagi- naires, mais aussi les objets constitutifs des dispositifs. Les pratiques de déplacement au sein du métro sont riches de telles épreuves, notamment parce qu'elles supposent d'assurer conjointement deux cours d'ac- tion et les différents registres géographiques qu'ils mettent en jeu : celui de la circulation et celui de la situation. Le cas du strapontin est ici édifiant. Parce qu'il constitue un objet appelant une délibération

quant aux procédures de la mise en commun, il peut tour à tour être mobilisé dans une stratégie du plan visant à optimiser le temps de parcours, dans un itiné- raire assurant une certaine aisance à l'individu, quitte à contrevenir aux règles de la bienséance, puis être actualisé dans une situation de convergence interac- tionnelle où ce qui se joue, au-delà de l'ordre de l'inte- raction, c'est une forme de confiance en l'ordre social auquel la situation aussi ordinaire et triviale soit-elle renvoie.

CONCLUSION

En somme, la méthode des parcours commentés s'est révélée doublement fructueuse. Tout d'abord, parce qu'elle nous place au plus près des actes, elle donne à voir comment les individus gèrent la copré- sence en situation de déplacement à travers ce qu'ils font - leurs compétences, leurs pratiques et actions en tant qu'elles sont constitutives des cadres de vie - et ce qu'ils disent - leurs points de vue et leurs aspirations mais aussi leurs récits et interprétations. Ainsi la copré- sence ne va pas de soi. Elle est négociée à partir d'a- gencements géographiques multiples que n'épuise pas l'idée d'espace public. Ces espaces ne sont ni tout à fait publics, ni tout à fait privés. Nous les appelons com- muns dans la mesure où ils résultent de ces procé- dures de mise en commun que constituent les micro- territoires, les stratégies d'évitement, la planification des parcours, la genèse des itinéraires ou construction de la place. Par ailleurs, si le parcours commenté est riche d'enseignements, c'est aussi parce qu'il implique une recherche du terrain adéquat dans une démarche qui procède de la dynamique de l'étonnement et laisse une place à la dérive proposée par les usagers.

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDT Hannah, 1994, *Condition de l'homme moderne*. Paris, Pocket, 406 p.
- ALDHUY Julien et LABUSSIÈRE Olivier, 2012, « Le terrain ? C'est ce qui résiste. Réflexion sur la portée cognitive de l'expérience sensible en géographie », *Annales de géographie*, n° 687-688, pp. 583-599
- AMAR Georges, 1996, « Complexes d'échanges urbains », *Annales de la recherche urbaine*, n° 71, p. 93-100.
- AMAR Georges, 1989, *Lieu-Mouvement, les enjeux de la station*, Paris, RATP, Unité prospective, n° 46.
- AMAR Georges, 1987, *L'évolution de la conception de réseau*, Paris, RATP, Unité Prospective, n° 13.
- AMPHOUX Pascal, 2001, « Le rétro-commentaire », in Grosjean Michelle & Thibaud Jean-Paul, *L'espace urbain en méthode*, Marseille, Parenthèse, pp. 153-169.
- AUGOYARD Jean-François, 1979, *Pas à pas, essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Seuil,
- BERDOULAY Vincent et ENTRIKIN Nicholas, 1998, « Lieu et sujet, perspectives théoriques », *L'espace géographique*, n° 2, p. 111-121
- BLANC Jean-Noël, 2001, « Voir l'espace dans l'espace public », *Géocarrefour*, vol. 76, p. 59-67.
- CERTEAU Michel (de), 1990, *L'invention du quotidien 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- DEBARBIEUX Bernard, 2001, « L'espace public ou l'heuristique heureuse », in Ghorra-Gobin Cynthia (dir.), *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan, p. 17-22.
- DI MÉO Guy, 1999, « Géographies tranquilles du quotidien », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 118, n° 43, p. 75-93.
- FORT-JACQUES Théo, 2010, *Mettre l'espace en commun. Recherche sur la corpulence dans les espaces du métro à Paris*, Thèse de doctorat, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- GOFFMAN Erwing, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Minuit.
- HABERMAS Jürgen, 1993, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 324 p.
- HOYAUX André-Frédéric, 2003, « Les constructions des mondes de l'habitant : éclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergéo*, n° 232.
- JOSEPH Isaac, 1987, *L'enjeu-station. La station de métro comme espace public*, Paris, Document interne de la RATP, Unité Prospective, n° 21, 48 p.
- JOSEPH Isaac, 1984, *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens.
- LUSSAULT Michel, 2003, « Lieu », in Lévy Jacques et Lussault Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 561-562
- LUSSAULT Michel, 2003, « Coprésence », in Lévy Jacques et Lussault Michel (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 212.
- LUSSAULT Michel, 2001, « Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes », in Ghorra-Gobin Cynthia (dir.), *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, Paris, L'Harmattan, p. 33-46.
- PROUST Joëlle, 1996, « L'attention sélective et la trame de l'expérience dans la gare du Nord », in *La gare : dedans/dehors. Séminaire les lieux-mouvement de la ville*, Plan urbain, DRAST, RATP, SNCF.
- QUÉRÉ Louis & BREZGER Dietrich, 1993, « L'étrangeté mutuelle des passants », *Annales de la recherche urbaine*, n° 57-58, pp. 88-99.
- THIBAUD Jean-Paul, 2001, « Le parcours commenté », in Grosjean Michelle & Thibaud Jean-Paul, *L'espace urbain en méthode*, Marseille, Parenthèse.